MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT **MOROCCO**

وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

DEMANDE DE DEVIS

Rabat le, 1er juillet 2022

No: DD/SH/MCA-M/LI-52/Compact

Fourniture, transport, manutention, terrassement, installation et mise en service de poste préfabriqué de 630 KVA dans le cadre du projet de développement d'une économie circulaire pour une zone industrielle durable – DECZID, porté par l'association Tatmine (P 0223)

Monsieur/Madame

Le gouvernement du Royaume du Maroc a conclu, le 30 novembre 2015, un deuxième programme de coopération (Compact II) avec le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, représenté par Millennium Challenge Corporation (MCC) et ce, dans l'objectif de rehausser la qualité du capital humain et d'améliorer la productivité du foncier.

Le budget alloué par MCC à ce programme de coopération s'élève à 460,5 millions de dollars, auquel s'ajoute une contribution du gouvernement marocain de 15% au minimum. Le montant global est destiné à financer deux projets à savoir « Education et formation pour l'employabilité » et « Productivité du foncier » et dont la mise en œuvre s'étale sur 5 années et neuf mois à compter du 30 juin 2017.

L'Agence MCA-Morocco sollicite des devis pour « **Fourniture, transport, manutention, terrassement, installation et mise en service de poste préfabriqué de 630 KVA dans le cadre du projet de développement d'une économie circulaire pour une zone industrielle durable – DECZID, porté par l'association Tatmine (P 0223) »** conforme aux spécifications telles que requises à **l'Annexe B** de cette Demande de devis.

Les Entreprises intéressées sont priées de soumettre leur devis suivant le Bordereau de prix en **Annexe A** de cette Demande de devis.

1-Documents à fournir dans l'offre :

- Vous êtes invités à soumettre un devis signé et cacheté pour les travaux listés dans le Bordereau de prix en annexe A.

  Votre devis devra être détaillé pour permettre à l'Agence MCA-Morocco de vérifier la conformité avec les besoins exprimés et peut être accompagné par des Brochures/Photos/Descriptions permettant l'évaluation de votre offre. Votre devis devra se conformer aux conditions suivantes :

Devise	Dirhams Marocain
Délai d'exécution requis pour les travaux	**90 jours** calendaires
Période de garantie	12 mois à partir de la date de réception provisoire
Période de validité de votre devis	90 jours
Devis à soumettre via le lien Dropbox :	https://www.dropbox.com/request/tnuAcnEhfgjJD0jpL2SI

En plus du devis, votre offre devra contenir, entre autres, les éléments/documents suivants :

- La lettre de soumission datée et signée par un représentant autorisé ;
- Une brève description de votre Entreprise, incluant entre autres, les informations suivantes :
  - Ancienneté de l'Entreprise ;
  - Présentation des activités principales de l'Entreprise ;
  - Références pour des Travaux similaires ;
  - Offre technique comprenant une déclaration sur les méthodes de travail, les équipements, les moyens humains, le personnel demandé, le calendrier de façon suffisamment détaillée pour démontrer le caractère adéquat de l'Offre du Soumissionnaire en liaison avec l'énoncé des travaux et le délai de réalisation ;
- Attestation d'agrément valide délivrée par LYDEC

Dans le cas où votre devis est sélectionné, suite à la procédure d'évaluation, et avant la signature d'un Contrat/Bon de commande, vous seriez demandé à fournir les documents suivants :

- Le certificat d'immatriculation au registre de commerce pour les personnes assujetties

à l'obligation d'immatriculation conformément à la législation en vigueur (Modèle 9) ;

- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'Administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière. Cette attestation doit mentionner l'activité au titre de laquelle le concurrent est imposé ;

- Une attestation ou sa copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la Caisse nationale de sécurité sociale certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.

2. Documents à fournir après la signature du Contrat/Bon de commande :

Après la notification d'attribution envoyée à l'Entreprise sélectionnée et la signature du Contrat/Bon de commande, l'Entreprise devra fournir les éléments/documents suivants :

- Les attestations des polices d'assurance qu'elle doit souscrire et qui doivent couvrir les risques inhérents à l'exécution du marché à savoir, la responsabilité civile (RC) et le Tout Risque Chantier (TRC) dans les 5 jours ouvrables au plus tard suivant la signature du Contrat/Bon de Commande ;

3. Conditions de réception :

Les équipements/matériaux seront livrés à l'état neuf, au niveau de la zone industrielle durable -DECZID.

a) Réception provisoire

La réception provisoire des travaux sera prononcée par l'Agence MCA-Morocco et le Gestionnaire du FONZID après délivrance d'un PV de réception et mise en service du poste de transformation par la LYDEC. Les travaux doivent être achevés 90 jours calendaires à partir de la date de notification de l'ordre de service de commencement des travaux.

A l'achèvement des travaux et la délivrance du PV de réception et mise en service du poste de transformation par LYDEC, l'Agence MCA-Morocco, le Gestionnaire du FONZID s'assureront en présence d'un représentant de l'Entreprise de la conformité des travaux et équipement, aux spécifications techniques du marché et prononcera la réception provisoire.

Cette réception sera sanctionnée par l'Agence MCA-Morocco, le Gestionnaire du FONZID et les représentant de l'Entreprise d'un procès-verbal de réception provisoire. Lors de la réception provisoire, si l'Agence MCA-Morocco, le Gestionnaire du FONZID constatent que les travaux présentent des insuffisances ou des défauts ou ne sont pas conformes aux spécifications du marché, l'Entreprise procédera aux réparations nécessaires conformément aux règles de l'art. A défaut, la réception ne sera pas prononcée, et le délai d'exécution ne sera pas prorogé pour autant.

b) Réception définitive

Une réception définitive est prévue après la période de garantie de **12 mois**, à partir de la date de réception provisoire. Elle sera sanctionnée par un procès-verbal de réception définitive

délivrée par l'Agence MCA-Morocco et le Gestionnaire du FONZID après une vérification en présence d'un représentant de l'Entreprise et d'un représentant de l'Agence MCA-Morocco et du Gestionnaire du FONZID.

4. Période de garantie :

L'Entreprise certifie que tous les équipements livrés sont neufs, et incluent toutes les dernières améliorations en matière de conception de matériaux.

Pour les travaux, la garantie s'étend sur une période de 12 mois à partir de la date de la réception provisoire. Pendant la période de garantie, l'Entreprise assurera sans frais supplémentaires, la rectification de toutes défectuosités relevées par MCA-Morocco ou par le Gestionnaire du FONZID , incluant le remplacement de pièces défectueuses, relatifs aux Travaux d'aménagement livrés. L'Entrepreneur interviendra dans un délai maximum de 5 jours calendaires après la notification par l'Agence MCA-Morocco ou par le Gestionnaire du FONZID d'un problème constaté, pour y remédier.

5. Clause de transfert :

Si MCA-Morocco l'estime nécessaire, elle soumettra au Fournisseur un avenant ayant pour objet le transfert au Gouvernement du Royaume du Maroc ou toute entité ou personne morale relevant de celui-ci, conformément au plan de clôture du Compact, les droits et les engagements du Maître d'Ouvrage, relatifs au présent Contrat, qui ne sont pas encore échus ou réalisés à la date d'expiration du Compact.

Le Contrat sera alors prolongé par avenant, le cas échéant, de la durée nécessaire à la réalisation des prestations objet du présent contrat, non encore réalisées ou échues, à la date de clôture du Compact.

Le fournisseur ne pourra pas refuser un tel avenant.

6. Attribution des offres :

Les offres devront répondre aux critères suivants :

a) **Critères de conformité** avec les besoins exprimés (description des travaux et spécifications)

dans l'Annexe B de cette Demande de devis.

N.B : Les variantes ne seront pas autorisées et ne seront pas considérées durant l'évaluation, le cas échéant.

Pour la partie administrative, les points suivants seront vérifiés :

- Le Dossier de présentation de l'Entreprise ;
- L'Exhaustivité de l'offre
- L'éligibilité du Soumissionnaire
- Les formulaires requis, dûment complétés

Pour la partie technique, la vérification de la conformité se fera sur la base de la qualité de la proposition technique fournie par l'Entreprise comprenant :

Pour les travaux :

- Références de l'Entreprise pour des travaux similaires
- Planning des travaux proposé dans le délai imparti ;
- Personnel affecté, avec les CV du personnel à l'appui ;
- Méthodes de travail, les équipements, les moyens humains, le calendrier de façon suffisamment détaillée pour démontrer le caractère adéquat de l'Offre du Soumissionnaire en liaison avec l'énoncé des travaux et le délai de réalisation

Pour les équipements :

- Conformité aux spécifications techniques des équipements du poste conformément à l'annexe b de la présente consultation

b) Critère financier

Le marché sera attribué à l'offre la moins-disante pour l'ensemble des travaux parmi les soumissions ayant satisfait à l'ensemble des critères de conformité.

L'examen du Prix comprend également une détermination du caractère raisonnable du prix conformément aux Directives relatives à la Passation des marchés du Programme de la MCC.

6. Conditions de paiement :

Le paiement des prestations réalisées sera effectué sur la base des décomptes établis par le maître d'ouvrage ou son représentant en application des prix du bordereau des prix – détail estimatif aux quantités réellement exécutées, déduction faite de la retenue de garantie, le cas échéant.

Le montant de chaque décompte est réglé à l'entrepreneur après réception et validation par le maître d'ouvrage de tous les métrés, situations et pièces justificatives nécessaires à sa vérification.

Seules sont réglées les prestations prescrites par le présent cahier des prescriptions spéciales ou par ordre de service notifié par le maître d'ouvrage.

L'Entreprise sera payée suivant l'échéancier ci-dessous :

Echéances	Pourcentage du montant total du Contrat/Bon de commande
Après livraison des équipements sur site et fourniture d'attestations des essais	1er décompte à produire à hauteur de 70% du montant du Bon de Commande (la retenue de garantie de 10% est à déduire du montant). (*)

A la réception provisoire des travaux	2ème décompte et final à hauteur de 30% du montant du Bon de Commande (la retenue de garantie de 10% est à déduire du montant)(*)
A la réception définitive des travaux	Restitution des 10% retenus dans le cas de non production d'une caution bancaire de retenue de garantie.

(*) Une retenue de garantie de dix pour cent (10%) sera prélevée sur le montant de chaque décompte à titre de garantie. Cette retenue peut être remplacée par une garantie bancaire, selon le format fourni à l'annexe C, établie et émise par une banque acceptable par le MCA-Morocco.

La main levée sur la Caution de Retenue de Garantie interviendra à la réception définitive des Travaux, c'est-à-dire après la période de garantie de 12 mois.

N.B. Le 1er paiement sera effectué après 30 jours calendaires des travaux et sur réalisation d'un métré détaillé sur les travaux effectivement réalisés définitivement, arrêté par le consultant industriel. Le paiement du reliquat se fera à la fin des travaux et sur la base d'un 2ème décompte final (60 jours calendaires).

7. Date limite de dépôt des offres :

Votre devis doit être soumis de manière électronique via le lien Dropbox suivant : https://www.dropbox.com/request/tnuAcnEhfgjJD0jpL2S1 au plus tard le **13 juillet 2022 à 23h00mn.**

Les Soumissionnaires désirant obtenir des clarifications sur la présente consultation devront les faire parvenir par e-mail, au plus tard 72 heures avant la date limite de dépôt, à l'adresse suivante :

procurement@mcamorocco.ma

En vous priant d'agréer, Madame /Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Mme. Malika Laasri
Directrice générale
Agence MCA-Morocco

ANNEXE A-Bordereau des prix

Bordereau de Prix Détail Estimatif					
Prix	**Désignation**	**Unité**	**Quantité**	**Prix unitaire HTVA en MAD**	**Montant HTVA en MAD**
1	Poste préfabriqué 630 kva	ens	1		
2	Câbles de raccordement BT entre Disjoncteur débrochable et TGBT 3X3X240 ALU	ml	80		
TOTAL HT en MAD					

ANNEXE B – Description des travaux et Spécifications techniques des équipements

MILLENNIUM CHALLENGE ACCOUNT **MOROCCO**

وكالة حساب تحدي الألفية-المغرب

AGENCE MCA-MOROCCO

PROJET « DEVELOPPEMENT D'UNE ECONOMIE CIRCULAIRE POUR UNE ZONE INDUSTRIELLE DURABLE – DECZID DANS L'ARRONDISSEMENT DE SIDI BERNOUSSI, SITUE A LA VILLE DE CASABLANCA »

LI-52_FZ_0223_CCPT_POSTE_TRANSFO_20220415_ V8

FOURNITURE, POSE ET MISE EN SERVICE DES ÉQUIPEMENTS DE POSTE DE TRANSFRMATION Y COMPRIS LE GENIE CIVIL

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)

PRESENTATION DE L'OPERATION

1. *LOCALISATION DU PROJET*

Le Projet est localisé dans la ZI Sidi Bernoussi, située dans la préfecture d'arrondissement de Sidi Bernoussi, préfecture de Casablanca, région de Casablanca-Settat, ancienne région de Grand Casablanca.

La ZI Sidi Bernoussi est limitée :

- ✓ Au nord et à l'ouest, par la ville de Mohammedia ;
- ✓ Au sud, par la préfecture d'arrondissement de Aïn Sebaâ ;
- ✓ A l'est, par la préfecture d'arrondissement de Sidi Moumen Hay Mohammadi.

Le Centre de Tri et recyclage des déchets est implanté sur un terrain d'une superficie d'environ 2 600 m² avec un bâtiment principal de 600 m². L'extension du bâtiment et la création d'une nouvelle plateforme engendra une surface supplémentaire de 600 m² qui sera dédié à ce projet.

Le délai des travaux est de 60 jours de la date de réception de l'ordre de service.

2. *PRIX N° 1 : POSTE PREFABRIQUE EN BETON*

L'entreprise du présent lot devra la fourniture, transport, manutention, terrassement, installation et mise en service de poste préfabriqué de 630 KVA.
L'entreprise aura à sa charge la fourniture d'étude d'exécution et le suivi des démarches administratif avec la LYDEC pour la validation de dossier d'étude et la mise en service de poste de transformation

Le poste préfabriqué sera en béton armé REC40 équipé de :

2.1 Cellules compactes étanches (2 cellules interrupteur + 1 cellule protection transformateur)

Les cellules sont de type compactes et sont sous forme d'un bloc étanche compact comprenant 2 cellules interrupteur arrivée/départ et une cellule protection transformateur par fusible combinés, marque EFACEC SCHNIEDER, NEXANS ou équivalent.

2.2 Transformateur de 630 KVA à sec :

Le transformateur de puissance à mettre en place sera à prises MT débrochables et caisson de raccordement BT et répondra aux critères suivants:

Caractéristiques :

Type sec à refroidissement naturel et prévu pour installation intérieure.

Tension primaire triphasée 20 KV

Traitement et revêtement anti-corrosion.

Tension secondaire 380 V/230 V, neutre sorti.

Couplage triangle – étoile DYN 11.

Tension à vide 400 V - en charge 380 V / 50Hz.

Niveau assigné d'isolement MT :

Classe : 24 kV surisolé 36KV

Choc : onde pleine 125 kV crête/onde 1/50 us

Puissance nominale 630KVA

Pertes réduites.

Capot de protection des bornes BT plombable.

Le transformateur sera livré avec :

1 Commutateur de réglage +- 5%, de la tension primaire situé sur le couvercle cadenassable (manoeuvrable hors tension).

Galets de roulement orientables dans les deux sens.

Anneaux de levage.

Tous les accessoires pour le transport et la manutention

Bornes MT embrochables du type TLH et verrouillables avec les protections MT et BT du transformateur.

Traversées MT embrochables du type TLH et verrouillables avec les protections MT et BT du transformateur.

Traversées BT en porcelaine.

Bornes de mise à la terre.

Plaque schéma

Plaque signalétique

Le transformateur devra résister aux surcharges telles que précisées dans les normes en vigueur. La tension

de court-circuit est définie à puissance et fréquence nominale pour une température de référence de 75°C.

Les transformateurs seront de la marque NEXANS, ENERGY TRANSFO ou similaire.

2.3 Dispositif de détection et signalisation des défauts de câble MT

Fourniture, pose, installation, raccordement et mise en service d'un indicateur lumineux de défaut sur les câbles moyen tension de boucle dans le poste.

Le système sera de marque BARDIN ou similaire à trois tores agrée par la régie.

Le dispositif sera constitué de :

- 1 détecteur de défaut à la terre conforme à la spécification EDF HN 45 - S 50 de caractéristiques suivantes :

• Tension d'alimentation alternative :Un = 220V à 50 Hz

• Seuil de fonctionnement défaut monophasé homopolaire : IF = 80A - 10%

• Seuil de retour 95% de IF

• Température d'utilisation : 5°C à 50°C

• Tenue diélectrique : 2 Kv efficace 50 Hz 1 minute.

- Un transformateur d'isolement 220V/240V, 50 VA, tenue à l'onde de choc 10 Kv.

- Une lampe de signalisation sur la porte d'accès reliée au détecteur.

- Les tores les arrivées MT (3 phases) pour la détection du défaut à la terre et relié au détecteur.

- Y compris le système anti-intrusion par contact d'ouverture de portes et système de détection et gestion intrusion type régie

- Mise en place d'une prise Rj11, tubage et câble de connexion au réseau téléphonique urbain

Le détecteur de défaut sera réalisé conformément aux exigences de la régie.

Y compris tableau d'appareillages, câblages, relais, voyant rouge visible de l'extérieur, contact d'ouverture de portes, système de gestion intrusion type régie et tous les accessoires de mise en service conformément aux normes et exigences de la régie.

2.4 Liason MT

La liaison entre les bornes MT du transformateur et les bornes de sortie des cellules de protection transformateur sera réalisée en câbles unipolaires à isolation synthétique type sec PRC cuivre 35 mm²
isolement 18/30KV, conforme à la spécification EDF HN 33-S-23 et aux normes en vigueur, aux règles de l'art et aux exigences de la Régie y compris tous les accessoires de raccordement.
Les câbles seront enterrés dans des tubes PVC en tranchées et posés en chemins de câbles à l'intérieur du bâtiment.
Il sera raccordé au transformateur par des bornes embrochables de type ELASTIMOLD ou similaire.

2.5 Disjoncteur BT 1250 A pour Transfo. 630 KVA

Il sera prévu un disjoncteur BT de 1250 A placées dans le local poste préfabriqué de transformation.
Le disjoncteur général sera de type débrochable, cadenassable par serrure en position ouverte
Ils sera de modèle Boîtier moule de chez SCHNEIDER ou similaire avec bobine à émission de courant MX (qui servira pour la télécommande à l'ouverture du disjoncteur par le Thermostat

lors d'une élévation anormale de température du transformateur MT/BT) y câblage et compris la fourniture, pose et raccordement d'un bouton d'arrêt d'urgence.
Les protections magnétiques et thermiques seront prévues sur les 3 phases.
Le neutre sera coupé à l'ouverture du disjoncteur.
Le prix comprend la fourniture, la fixation et raccordement suivant les normes et exigence de la régie.
L'ensemble de Disjoncteur NS2500H Micrologique 5.0 Vigi 2500A 4P4D de SCHNEIDER, fourni, posé et raccordé y compris le tore, le relais pour la protection différentielle, déclencheur MX et toutes sujétions de fournitures, pose (scellement, rebouchages éventuels) et raccordement.

2.6 Coffret de compensation a vide de 40 KVAR

Fourniture, pose et raccordement d'une batterie de condensateurs de compensation des pertes d'énergie réactive du transformateur

Equipée conformément aux spécifications du Chapitre des prescriptions techniques, la batterie de condensateurs, sera placée convenablement dans une armoire traitée contre la corrosion, équipée équipée de ventilation naturelle avec possibilité de plombage par la régie de distribution local,

La valeur de cette batterie doit être soumise à l'approbation de la Radeej. La batterie sera de la série VARPLUS de SCHNEIDER ELECTRIC ou équivalent.

L'ensemble de l'ouvrage y compris les câbles, les protections par disjoncteur calibré, les voyants de signalisation, le capot de protection contre les contacts directs, les résistances de décharge et tous les accessoires jusqu'à la mise en service sera réglé à l'unité comme suit :

Batterie de condensateurs, en grade de 20 KVAR/400V pour le poste 630kVA, protégée par un disjoncteur magnétothermique calibré à 3X125A. La batterie sera raccordée par un câble

U1000R02V – 3x25mm².

2.7 Equipement de sécurité de poste.

L'entreprise du présent lot fournira et posera, les équipements de sécurité suivants :

1 tabouret isolant type intérieur 36 KV.
1 boite à gants, avec une paire de gants en caoutchouc isolement 36 KV.
1 perche de sauvetage 36 KV.
1 extincteur d'incendie à liquide non-conducteur, pour feu d'origine électrique type CO2 de 6 kg.
Les affiches réglementaires intérieures et extérieures du poste.
1 jeu de fusibles de rechange pour cellule de protection de transfo de 630 KVA

2.8 Eclairage et prise de courant

Le poste sera équipé :
L'éclairage normal du poste sera assuré par des luminaire LED assurant un éclairement suffisant de 200 Lux minimum pour des travaux d'entretien de poste
Les interrupteurs seront de marque PLEXO ou similaire et conducteurs de la série H07-VU (U 500 V) de 1,5 mm² de section posée sous conduits IRO (PVC) avec colliers cadmiés.

Une prise de courant 2x16A + T étanches en saillie. Branchées avec câbles de la série U1000R02V « 3x2,5 mm² posés sous conduits IRO avec colliers ATLAS depuis le tableau BT.
L'éclairage de sécurité sera réalisé conformément à la norme NF 71-800 par des blocs autonomes de sécurité étanches donnant 60 lumens pendant une heure de marque SAFT ou similaire alimentés par un câble de la série U 1000 RO2V 4 x 1,5 mm2 posé sous conduit IRO (PVC) avec colliers ATLAS.
L'alimentation de ces blocs sera prise en aval de la protection de l'éclairage du poste.
Les protections contre les surintensités et contre les contacts indirects des circuits d'éclairage et prises de courant du poste seront assurées par des disjoncteurs bipolaires de SCHNEIDER ELECTRIC ou similaires de pouvoir de coupure adaptée avec le jeu de barre.
Il sera prévu un disjoncteur de tête en amont des protections éclairage et prises de courant du poste.
Cette prestation comprendra également toutes les protections des départs auxiliaires du poste.
L'ensemble des protections sera placé dans un tableau en POLYSTER préfabriqué placé dans le poste de transformation. Ce tableau sera de marque SCHNEIDER ELECTRIC ou similaire.

2.9 Mise à la terre et prise de terre

L'entreprise du présent lot devra, la fourniture et pose d'un ceinturage en fond de fouille du poste de transformation, en conducteur cuivre nu de 48,5 mm² de section reliée en trois points par des liaisons mécaniques rigides au ferraillage de la dalle inférieure du poste de transformation.
Il sera raccordé à la borne de mesure, un collecteur sur lequel seront connectés les circuits suivants :

- ✓ La masse du transformateur par l'intermédiaire d'une barrette de coupure.
- ✓ Les masses du poste sans barrettes de coupure.
- ✓ La terre du neutre sera réalisée par un puits de terre.
- ✓ La résistance maximale de ce puits de terre sera de Trois ohms.
- ✓ La protection des personnes doit être en stricte conformité avec les textes en vigueur.

Prix N° 2 : Câbles de raccordement BT entre Disjoncteur débrochable et TGBT 3X3X240 ALU

Les câbles seront raccordés côté TGBT d'une part et côté disjoncteur, disjoncteur débrochable 4x630A fournie et posé par le présent lot d'autre part, au moyen de cosses d'extrémité conformes à la spécification EDF HN 68-S-90.
Chaque câble recevra un repère fonctionnel, à chacune des ses extrémité.
La liaison sera en câble de 3x(2x240)+T en aluminium de la marque Nexan ; Imacable ; intercable ou équivalent
Les bornes des transformateurs ne doivent pas être accessibles au cours des manœuvres normales d'exploitation.
L'ouvrage sera payé en mettre linaire des prestations énumérées ci-dessus à l'unité d'ensemble de liaison BT y compris fournitures, mise en œuvre, main d'œuvre en et toutes autres sujétions.

PLANS

(voir les fichiers en annexe)

ANNEXES C

Lettre de soumission, et de Retenue de garantie

Des exemples de formulaires de lettre de soumission et de Retenue de garantie sont présentés ci-après. Les Soumissionnaires ne doivent pas encore remplir le formulaire de Garantie de Retenue de garantie à ce stade.

ANNEXE C-1

Formulaires d'Offre

Lettre de soumission

Demande de devis N° : **DD/SH/MCA-M/LI-52/Compact**

Nom du marché : **Fourniture, transport, manutention, terrassement, installation et mise en service de poste préfabriqué de 630 KVA dans le cadre du projet de développement d'une économie circulaire pour une zone industrielle durable – DECZID, porté par l'association Tatmine (P 0223)**

À : Agence MCA-Morocco

Madame, Monsieur,

Nous, soussignés, déclarons et certifions que :

1. Nous avons examiné la Demande de devis, y compris ses additifs émis, et nous n'avons aucune réserve à leur égard.

2. Conformément aux stipulations du Contrat/Bon de commande , aux Spécifications techniques, aux Plans, au Devis quantitatif et aux Addenda N° **[insérer Addenda N°]** pour l'exécution des Travaux susmentionnés, nous proposons de construire et d'installer ces Travaux et de remédier aux défauts pouvant les affecter conformément aux stipulations du Contrat/Bon de commande , aux Spécifications techniques, aux Plans, au Devis quantitatif [1] et aux Additifs pour un montant de **[insérer le montant en chiffres et en lettres] [comme indiqué à l'Annexe de l'Offre ou autres montants qui seraient déterminés conformément aux termes et conditions du Contrat/bon de commande].**

3. Si notre Offre est acceptée, nous nous engageons à obtenir une Garantie de bonne exécution conformément à la Demande de devis, à commencer les Travaux dès que cela sera raisonnablement possible après la réception de la notification de commencement du Maître d'œuvre, et à achever tous les Travaux à la Date d'achèvement prévue.

4. Notre Offre sera valide pendant une période de _____ jours à compter de la date limite fixée pour la soumission des Offres, conformément à la Demande de

[1] Remplacez « Devis quantitatif » par « Programme des activités » le cas échéant.

devis, et cette Offre continuera de nous engager et peut être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période.

5. Cette Offre tiendra lieu d'accord contractuel ayant force obligatoire entre nous jusqu'à ce qu'un Contrat /bon de commande formel soit établi et signé.
6. Il est entendu que vous n'êtes pas tenus d'accepter une quelconque Offre, ou même l'Offre de moindre coût que vous recevez.
7. Nous respectons les stipulations d'éligibilité des soumissionnaires conformément au Programme Procurement Guidelines de MCC.
8. Tous les sous-traitants et fournisseurs éventuels respecteront les stipulations d'éligibilité des soumissionnaires conformément au Programme Procurement Guidelines de MCC, le cas échéant.
9. Nous ne participons pas en tant que Soumissionnaire ou sous-traitant à plus d'une soumission dans le cadre de cette demande de devis.
10. Nous certifions que nous avons adopté des mesures afin d'assurer qu'aucune personne agissant pour notre compte ou en notre nom ne puisse se livrer à des actes de corruption ou à des manœuvres frauduleuses telles que décrites dans la Politique de la MCC relative à la Prévention, la détection et l'atténuation des conséquences des fraudes et de la corruption dans le cadre des Activités de la MCC qui s'applique à toutes les passations de marchés et à tous les contrats impliquant le Financement de la MCC, et elle peut être consultée sur le site Internet de la MCC.
11. Les commissions ou primes, le cas échéant, que nous avons réglées ou que nous règlerons à des représentants ayant rapport avec à ce Devis et avec l'exécution du Contrat/Bon de commande si ledit contrat/bon de commande nous est attribué, sont indiquées ci-dessous :

Nom et adresse du représentant	Montant et monnaie	Objet de la commission ou de la prime

(s'il n'y en a aucune, indiquer « aucune »)

12. Nous certifions que nous avons adopté des mesures afin de s'assurer qu'aucune personne agissant pour notre compte ou en notre nom ne puisse se livrer à des pratiques de pots-de-vin.
13. Nous déclarons par la présente que nous ne sommes pas engagés dans des activités interdites décrites dans la Politique de MCC en matière de lutte contre la traite des personnes, et que nous ne faciliterons pas et n'autoriserons pas ces activités interdites tout au long de la durée du Contrat/bon de commande. Par ailleurs, nous garantissons que les activités interdites décrites dans la Politique de MCC en matière de lutte contre la traite des personnes ne seront pas tolérées de la part de nos employés, de nos sous-traitants/fournisseurs et de leurs employés respectifs. Enfin, nous reconnaissons que notre engagement dans de telles activités constituera un motif de suspension ou de résiliation du Contrat/bon de commande.
14. Nous comprenons et acceptons sans condition que, conformément aux règles fixées dans le Système de contestation des Soumissionnaires élaborées par le Maître de l'ouvrage et approuvées par la MCC, toute contestation ou remise en cause de la procédure ou des résultats de cette demande de devis se fera uniquement par le biais du Système de contestation des soumissionnaires du Maître d'ouvrage.

Nous reconnaissons que notre signature scannée est valide et juridiquement contraignante.

Date : _____ 20 _____

Signature _____ En qualité de _____

Dûment autorisé(e) à signer des Offres pour le compte et au nom de _____

[en lettres majuscules ou en caractères d'imprimerie]

Adresse : _____

Témoin : _____

Adresse : _____

Adresse email :_____

Profession : _____

Annexe C-2

Formulaire de garantie de retenue de garantie

[Insérer le nom de la banque et l'adresse de l'agence ou de la succursale qui délivre la Garantie]

Bénéficiaire :

Agence MCA-Morocco

Adresse : Complexe administratif et culturel de la Fondation Mohammed VI des œuvres sociales

de l'Education et de la Formation.

Avenue Allal EL FASSI- Madinat AL IRFANE, Hay Riad, Rez-de-chaussée,

Rabat – Maroc

Date : _____

GARANTIE DE RETENUE DE GARANTIE N° : _____

Nous avons été informés que **[insérer le nom de l'Entrepreneur]** (ci-après dénommé « l'Entrepreneur ») a conclu avec vous le Contrat/Bon de commande N° **MCA-M/LI-52/Compact** en date du **[insérer la date]** pour « **Fourniture, transport, manutention, terrassement, installation et mise en service de poste préfabriqué de 630 KVA dans le cadre du projet de développement d'une économie circulaire pour une zone industrielle durable – DECZID, porté par l'association Tatmine (P 0223) » .** (ci-dessous dénommé le « Contrat/bon de commande »).

De plus, nous comprenons que l'Entrepreneur doit recevoir une avance [une partie] de la Retenue de garantie en vertu du Contrat, un tel paiement devant être effectué contre une garantie de retenue de garantie.

À la demande de l'Entrepreneur, nous **[nom de la banque]** nous engageons par la présente, irrévocablement, à vous payer, à première demande écrite, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de **[insérer la somme en chiffres] ([insérer la somme en toutes lettres]),** ladite somme étant payable dans la monnaie dans laquelle le Prix du Contrat/bon de commande est libellé. Votre demande doit être accompagnée d'une déclaration indiquant :

(a) que l’Entrepreneur ne s’est pas acquitté de ses obligations, à savoir réparer certains vices de construction qui sont à sa charge en vertu du Contrat ;

(b) la nature des malfaçons ; et

(c) la somme nécessaire pour réparer ces malfaçons.

À aucun moment notre responsabilité en vertu de la présente garantie ne saurait dépasser le montant total de la Retenue de garantie payé à l’Entrepreneur par vos soins, tel que justifié par les notifications que vous aurez signifiées conformément aux conditions du Contrat/Bon de commande, et dont une copie nous est adressée.

La présente Garantie expire au plus tard dans un délai de vingt-huit (28) jours suivant la date de délivrance d’un Procès-verbal de réception définitive conformément aux termes du Contrat/bon de commande, selon le calcul basé sur une copie d’un Procès-verbal de réception définitive qui sera mis à notre disposition ;

La présente Garantie est soumise aux Règles uniformes relatives aux garanties, Publication 758 de la Chambre de commerce internationale, Révision de 2010, sauf stipulations contraires susmentionnées.

_____

[signature(s)]